



Information sur la nomination à la Commission des droits de la personne

Le Comité permanent des communautés, des terres et de l'environnement a la responsabilité de recommander à l'Assemblée législative les personnes à nommer à la Commission des droits de la personne de l'Île-du-Prince-Édouard, institution qui veille à l'application de la *Human Rights Act* (loi sur les droits de la personne).

Loi sur les droits de la personne - Île-du-Prince-Édouard

Selon le préambule de la *Human Rights Act*, « il est reconnu comme un principe fondamental à l'Île-du-Prince-Édouard que tous les êtres humains sont libres et égaux en dignité et en droits sans égard à l'âge, la couleur, la croyance, l'origine ethnique ou nationale, la situation familiale, l'expression sexuelle, l'identité sexuelle, l'état matrimonial, l'opinion politique, la race, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle ou la source de revenus. »

Conformément à l'article 18 de la *Human Rights Act*, la Commission des droits de la personne de l'Île-du-Prince-Édouard est responsable d'appliquer la loi, d'établir un programme d'information et de sensibilisation pour faire avancer les principes des droits de la personne ainsi que d'enquêter et de statuer sur les plaintes en matière de droits de la personne.

Tâches du Commissaire des droits de la personne

1. Veiller aux opérations de la Commission;
2. Conseiller, en collaboration avec le président de la commission, le directeur général et aider le personnel en l'absence du directeur général;
3. Assister aux réunions mensuelles de la Commission et, au besoin, participer à des formations et à des rencontres de l'Association canadienne des commissions et conseil des droits de la personne (ACCCDP);
4. Statuer, à la demande du président, sur des plaintes en matière de droits de la personne lors de panels et évaluer des décisions rendues par le directeur général;
5. Assister à des événements publics à titre de représentant de la Commission;
6. Respecter les lignes directrices sur les conflits d'intérêt et l'impartialité énoncées dans le code de conduite de la Commission;
7. Agir à titre de défenseur des intérêts de la Commission et
8. Faire des présentations de sensibilisation sur les droits de la personne, au besoin.

Qualités exigées :

1. Bonne connaissance des principes énoncés dans le préambule de la *Human Rights Act*;
2. Bonne connaissance des principes de droit administratif et de procédures juridiques, par l'entremise de toute combinaison d'éducation, de formation ou d'expérience, bien qu'une formation en droit ne soit pas nécessaire;
3. Posséder une certaine connaissance des politiques de gestion des ressources humaines et de l'emploi, puisque la plupart des plaintes en matière de droits de la personne relèvent du contexte de l'emploi;
4. Connaissance de l'anglais, à l'oral et à l'écrit. La connaissance du français serait un atout.
5. Capacité d'utiliser Microsoft Office (Word) ou Word Perfect, courriel et Internet;
6. Capacité de rédiger des décisions détaillées en matière de droits de la personne;
7. Connaissances en gestion financière;
8. Capacité de lire de longs documents et des séries de documents et de les organiser de façon cohérente;
9. Capacité de s'engager à assister aux rencontres de la Commission et de siéger à titre de membre d'un panel d'une durée de plusieurs jours;
10. Capacité d'écouter des arguments juridiques et de prendre des décisions en fonction des faits et de la loi, de façon impartiale;
11. Capacité de rester assis pendant de longues périodes lors d'audiences sur les droits de la personne.

PROCESSUS DE DEMANDE

Si vous désirez siéger à la Commission des droits de la personne de l'Île-du-Prince-Édouard, veuillez faire parvenir une lettre de demande et votre C.V. d'ici le 7 avril 2017 par la poste ou par courriel aux coordonnées suivantes :

Comité permanent des communautés, des terres et de l'environnement
Bureau du greffier
197, rue Richmond
C.P. 2000
Charlottetown, PE C1A 7N8

Courriel : assembly@assembly.pe.ca

Pour obtenir plus d'information, communiquez avec le Bureau du greffier en composant le 902-368-5970 ou le numéro sans frais 1-877-314-5518.